



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Circuit départemental Jeune 03 - Etape 4+
N° de dossier Poona :	2402358
Club ou comité organisateur du tournoi :	CODEP 03 BADMINTON
Lieu de la compétition :	Complexe de la raquette - Yzeure

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :				Départemental / Comité	
2) La compétition se déroule du :	12/01	2025	au	12/01	2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	9	terrains
Salle 1 =	9	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Frédéric Laurent

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Olivier COTTE

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club :

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

SH SD le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 02/01 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de 104 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Meilleur CPPH
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27886
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	5	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

Par par virement, chèque, espèces le jour J

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

02/01 2025

La confection des tableaux sera effectuée le :

03/01 2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Selon les critères de la liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Forza S5000

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Limitation des inscriptions

En raison de la capacité d'accueil des gymnases hôtes, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits et d'ouvrir ou non à la catégorie Junior ainsi que d'autres aménagements.

- Gymnase de 9 terrains ou plus catégories de minibad à junior acceptées
- Gymnase de 7 terrains catégories de minibad à Minimes pour faire du simple, catégorie des cadets en double
- Gymnase de 5 terrains catégories de minibad à Cadet sur du double.

